

FICHE DE DONNÉES DE **SECURITÉ**

Date d'émission: 09-janv.-2015 Date de révision: 14-mai-2018 Version 2

1. IDENTIFICATION

Nom du produit P&G Pro Line® Agent neutralisant de mousse - Fait de concentré

Code(s) du produit 9-63

Identificateur de produit 98668765_DIL_PROF_NG

Produit fini - usage professionnel uniquement Type de produit

Utilisation recommandée l'entretien des Planchers.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Non classé.

Mentions de danger Aucun

Pictogrammes de danger Aucun

Conseils de prudence Aucun

Conseils de prudence - Réponse Aucun

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Aucun

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

98668765 DIL PROF NG - P&G Pro Line® Agent neutralisant de mousse - Fait de concentré

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Date de révision: 14-mai-2018

Ingrédients dangereux

Aucun.

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR

Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Contact avec la peau

Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins Ingestion

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

retardés

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau. Produit chimique.

Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

l'environnement

Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution

Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau

98668765_DIL_PROF_NG - P&G Pro Line® Agent neutralisant de mousse - Fait de concentré

adéquate

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

Date de révision: 14-mai-2018

sécurité.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

tion Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

<u>individuelle</u>

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Date de révision: 14-mai-2018

Porter un vêtement de protection approprié

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide Aspect Transparent Odeur Pêche

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarque

рΗ 8.3

Point de fusion / point de congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair > 93.3 °C / > 200 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité Pression de vapeur

Densité de vapeur Densité relative Solubilité dans l'eau

Coefficient de partage :

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité

Teneur en COV (%)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

100% Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

1.0

Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Page 4/7

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Date de révision: 14-mai-2018

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu. Ingestion Contact avec les yeux Aucun effet connu.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu. Lésions oculaires graves/irritation Aucun effet connu.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules

Aucun effet connu. germinales

Aucun effet connu. Effets neurologiques Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Mobilité

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et Emballage contaminé

locales.

Codes Californie déchets dangereux331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTNon applicable - le produit dilué n'est pas destiné à être expédié

IMDG Non applicable - le produit dilué n'est pas destiné à être expédié

IATA Non applicable - le produit dilué n'est pas destiné à être expédié

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Date de révision: 14-mai-2018

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Ō

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Risque pour la santé

98668765_DIL_PROF_NG - P&G Pro Line® Agent neutralisant de mousse - Fait de concentré

Inflammabilité 1
Danger physique 0

NFPA Ratings

Risque pour la santé 0 Inflammabilité 1 Instabilité 0

Date d'émission :09-janv.-2015Date de révision :14-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Date de révision: 14-mai-2018

Fin de la fiche de données de sécurité